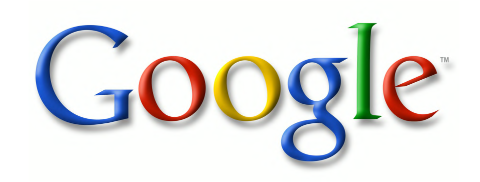



HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY


HARVARDIANA
ACADEMIA · IN · NOV · ANG ·
ET
VE RI TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE



SOCIÉTÉ
DE STATISTIQUE
DE PARIS

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

POUR LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ

Par M. LÉON SAY

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES

ÉDITEURS DU JOURNAL DES ÉCONOMISTES
DU DICTIONNAIRE UNIVERSEL DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION
DU DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, ETC.

RUE RICHELIEU, 14

1885

SOCIÉTÉ

DE STATISTIQUE

DE PARIS

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

o

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

POUR LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ

Par M. LÉON SAY

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES

ÉDITEURS DU JOURNAL DES ÉCONOMISTES

DU DICTIONNAIRE UNIVERSEL DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION

DU DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, ETC.

RUE RICHELIEU, 14

—

1885

DISCOURS

SUR LA STATISTIQUE INTERNATIONALE

A LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

MESSIEURS,

Je dois, avant tout, souhaiter la bienvenue à nos honorables confrères de l'étranger, qui ont bien voulu venir célébrer avec nous le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de notre Société.

J'aurais dû peut-être, à cette occasion, vous retracer notre histoire, mais j'ai pensé que cette tâche incombait à ceux des membres de la Société qui lui appartiennent depuis plus longtemps que moi.

Vous entendrez tout à l'heure M. de Malarce; il vous fera le récit de nos commencements et de nos développements.

Le sujet dont je désire vous entretenir est scientifique, et il vous est cher : c'est la statistique internationale. Ce sujet sera, je l'espère, abordé par ses côtés pratiques dans le congrès qui va s'ouvrir à Londres.

La statistique n'est pas la science des nombres ; elle ne s'occupe pas d'en établir la théorie. Les statisticiens ne sont pas les disciples de Diophante. Ils ne

cherchent pas quels sont les nombres composés et les nombres premiers, et ne se demandent pas pourquoi on rencontre deux fois moins de nombres premiers dans la troisième dizaine que dans la seconde. Ils ne s'inquiètent pas non plus des propriétés particulières de certaines séries et aucun d'eux n'a la prétention de retrouver les théorèmes perdus de Fermat.

Ils ne s'occupent pas davantage des théories philosophiques fondées sur les nombres et ne sont pas les disciples de Pythagore, qui a tenu — c'est Plutarque qui le dit — que les principes des choses étaient les nombres.

Nous n'avons jamais demandé aux nombres le secret et la raison des choses et des êtres, de la nature et des dieux.

Dans la théorie des nombres et dans la philosophie pythagoricienne, les nombres sont, en quelque sorte, considérés en eux-mêmes, abstraction faite des choses dont ils expriment les rapports. C'est aux choses elles-mêmes que nous avons la prétention d'atteindre.

Mais si la statistique n'est pas la science des nombres, on peut dire au moins qu'elle est celle des dénombrements. Son but est de rechercher, au moyen des dénombrements, quelles sont les lois d'où les phénomènes dérivent. Elle apprend, par ce moyen qui lui est propre, à distinguer les effets et les causes, afin qu'on ne confonde pas les uns avec les autres, ce qui est l'erreur commune de l'humanité.

Elle ne compte pas pour compter. Ses dénombrements ne sont pas des jeux ; ils ont toujours un

objet réel et élevé, qui est de découvrir si la fréquence de certains phénomènes ne peut pas mettre sur la voie de la cause générale qui les a produits. Leur but est atteint quand ils ont fait voir si la répétition des faits est due à une loi, ou si elle provient au contraire du trouble apporté à une loi par des accidents dont la cause est encore inconnue.

Les problèmes que posent les statisticiens ne sont donc pas de la nature de ceux dont on parle dans la Vie d'Ésope.

La statistique ne rassemble des nombres que pour en faire la fondation de monuments qui reposent sur un terrain solide.

La répétition des phénomènes quand elle est constatée par la statistique porte à croire que les phénomènes répétés sont dus à une seule et même cause, mais les lois de la société humaine sont d'une telle complexité, et il peut y avoir dans la série des faits sociaux des troubles d'un caractère si varié, qu'on ne peut pas conclure *à priori* de la répétition d'un phénomène à sa généralité. Il faut, avant d'asseoir son opinion, épuiser tous les moyens de juger si on ne prend pas pour une règle nouvelle ce qui peut n'être en réalité qu'une exception prolongée à une règle opposée.

Descartes disait, dans son discours de la Méthode, qu'il aurait assez de quatre préceptes, pourvu qu'il prît une ferme et constante résolution de ne manquer pas une seule fois à les observer ; et il formulait son quatrième précepte en disant que c'était de faire partout des dénombrements si entiers et des revues

si générales qu'on fût assuré de ne rien omettre.

Dans les questions qui touchent à l'humanité, on devrait dire, en conséquence, que la revue générale à faire est celle de tous les hommes sur toute la surface de la terre habitée. Il n'y a pas de revue qui réponde au précepte de Descartes, ni de moyen de s'assurer qu'on n'a rien omis, si on ne sort pas des limites de son pays et si on ne poursuit pas ses recherches au-delà de ses frontières nationales.

La statistique doit être une science internationale ou elle ne peut atteindre son but. C'est pourquoi les statisticiens ont toujours un désir si persévérant de se réunir en congrès internationaux.

Quelles que soient les recherches auxquelles nous nous livrons, il est évident que leur objet dépasse nécessairement les frontières de chaque État.

On ne peut pas connaître les lois du travail de l'homme, ou celles du commerce, ni les conditions d'une fiscalité intelligente, si on n'a pas porté ses regards sur tous les pays. Cela tient, d'une part, à ce que l'homme est partout le même, à ce que partout il doit vivre d'efforts et de travail ; et d'autre part, à ce que les relations des peuples, devenant de plus en plus intimes, établissent entre eux une solidarité plus étroite.

Une École économique nouvelle ne craint pas de dire que tout est à refaire dans l'œuvre des économistes du commencement de notre siècle, parce que les lois du travail de l'homme ont été établies par eux sur des statistiques qui n'étaient ni assez générales ni assez complètes. Cette École, on le sait, con-

clut à l'intervention de l'État dans une mesure extrêmement large. Elle a vu à l'œuvre beaucoup de travailleurs malheureux, elle en a rencontré beaucoup qui ont lutté pour vivre et pour faire vivre leur famille et qui ont succombé dans la lutte, et elle a cru l'homme trop faible pour résister à la liberté et à la concurrence qui en est le produit.

Les premiers économistes, sans avoir à leur disposition autant de matériaux que leurs successeurs d'aujourd'hui, ont pu néanmoins déduire de l'histoire les avantages de la liberté sur l'intervention. C'est donc par la méthode expérimentale, tout comme ceux qui les contredisent et les combattent, qu'ils sont arrivés à leurs conclusions.

Qu'est-ce, en effet, que la méthode statistique, si ce n'est pas la méthode expérimentale?

Les socialistes de la chaire, qui la considèrent comme une méthode nouvelle, ne font pas autre chose que de donner un nom nouveau à la vieille méthode employée par leurs devanciers. L'École de Manchester a autant de raisons que l'École allemande de s'y rattacher.

Ce qu'on peut trouver de particulier dans la nouvelle École, c'est qu'elle s'appuie sur des dénombrements toujours renouvelés, et qu'elle paraît, par cette répétition, donner une base toujours en mouvement aux inductions qu'elle tire des faits.

Les bureaux de la statistique du travail, dont on a tant recommandé la création dans les différents pays, en disant que c'était pour mettre fin à la lutte entre le capital et le travail, devaient, pour atteindre le but

SOCIÉTÉ
DE STATISTIQUE
DE PARIS

situation économique et sur la situation budgétaire de chaque État en particulier.

Il n'y a pas de négociant trafiquant de ces matières qui ne soit obligé, pour réussir dans son commerce, de recueillir des documents statistiques dans tous les pays qui les produisent ou qui les consomment, et de se rendre compte de la législation fiscale à laquelle elles sont soumises dans chaque État.

Rien, en effet, ne cause plus de trouble dans le commerce du monde que la différence qui existe dans l'assiette, le tarif et la perception des impôts sur les objets de production et de consommation universelles.

La statistique et la législation fiscale de ces marchandises doivent être nécessairement internationales comme ces marchandises le sont elles-mêmes.

On ne peut connaître, ni la question des sucres, ni celle de l'alcool, quand on ne l'a étudiée que chez soi.

Si depuis une vingtaine d'années on avait mis, sous les yeux des législateurs de tous les pays, des documents statistiques exacts sur la production et la consommation du sucre dans tous les pays, on aurait reconnu bien vite, d'une part, qu'il était impossible d'empêcher le sucre d'être un produit international, et, d'autre part, qu'il était du plus haut intérêt pour tout le monde d'adopter partout les mêmes principes de taxation.

Rien n'est plus curieux que de suivre le mouvement réellement irrésistible qui entraîne les sucres de tous les pays du monde vers l'Angleterre, et on est bien étonné, quand on se rend compte de ce mouvement nécessaire, de voir par quels procédés déraisonnables

les nations productrices se font concurrence sur le marché anglais.

Les primes à l'exportation, qu'on n'a pas craint d'instituer, sont de véritables cadeaux offerts aux consommateurs anglais par les consommateurs des autres pays qui se privent de sucre pour en pourvoir plus abondamment leurs voisins, car ils consentent à laisser imposer à leurs consommations une taxe supplémentaire pour réunir l'argent des primes qui rendent la consommation des étrangers moins dispendieuse.

L'établissement d'une législation fiscale internationale sur les grands objets de consommation aurait non seulement fait justice des primes d'exportation qui subsistent encore sur les sucres, elle aurait, en outre, permis de mettre à l'étude les Unions douanières, qui sont irréalisables tant qu'il existe des droits d'accise inégalement établis et qui pourraient rendre les plus grands services au Continent européen, si elles n'étaient pas conçues dans l'esprit du Blocus continental du premier empire.

Mais encore une fois, quel progrès peut-on réaliser dans cet ordre d'idées sans le secours de la statistique ?

Le premier bienfait d'une bonne statistique internationale est de faire disparaître ou d'atténuer certains préjugés populaires qui s'opposent à l'établissement d'une bonne législation sur le commerce intérieur ou extérieur. C'est une affirmation dont il est facile de fournir la preuve en se reportant à l'histoire administrative de tous les pays en général et de la France en particulier.

De tous les produits internationaux, le plus important est sans contredit le blé. Le commerce en est universel et dans tous les temps l'industrie aussi bien que la politique ont été pour ainsi dire dominées et en quelque sorte gouvernées, tout à la fois par la récolte et le commerce des blés, et par les idées que le peuple se faisait de la quantité des blés offerts à la consommation.

Ce serait un tableau curieux que celui des erreurs, des préjugés, des violences dus à l'absence d'une bonne statistique sur les blés, et ce tableau, il ne serait pas impossible de le faire.

Bornons-nous à signaler un fait qui n'est pas sans être intéressant :

Les difficultés quelquefois insurmontables qu'a rencontré chez nous le gouvernement jusqu'au siècle dernier, sont venues le plus souvent de ce que les évaluations des récoltes nationales étaient supérieures à la réalité, tandis qu'aujourd'hui les difficultés contre lesquelles le gouvernement se heurte le plus souvent, proviennent au contraire de ce que ce sont les récoltes étrangères qui sont mal connues et dont on s'exagère l'importance.

On a cru à tort jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, qu'il y avait trop de blé en France et on croit aujourd'hui, le plus souvent à tort également, que c'est à l'étranger qu'il y en a trop (1).

Le 22 décembre 1698, Ponchartrain faisait dire à Louis XIV :

(1) Voir le livre de M. Léon Biollay sur le pacte de famine.

« Dans les années les plus communes, les récoltes produisent beaucoup au-delà de ce qui est nécessaire pour la subsistance de nos sujets. »

Un siècle plus tard, le 27 août 1793, Coupé (de l'Oise) disait à la Convention :

« Il y a, chez le ministre de l'intérieur, des preuves que les années médiocres nourrissent la France pendant quatorze mois. C'est sur les terreurs semées par Pitt, que nous avons mis cent millions entre les mains du ministre de l'intérieur, pour acheter des grains chez l'étranger. »

La croyance générale entretenue par les déclarations du roi, des intendants, des parlements que la France a plus de blé qu'il ne lui en faut pour se nourrir est aussi vivace à la fin qu'au commencement du siècle.

Les uns le croient et le disent comme ils le croient. Les autres n'en savent rien, ou n'en croient rien, mais ils jugent que le devoir du gouvernement est d'être optimiste, et que ce qu'on doit au peuple, c'est la vérité quand elle est agréable, et le mensonge quand la vérité est désagréable. Le rôle du gouvernement est d'empêcher les inquiétudes de naître, lors même qu'il y a lieu de s'inquiéter, ou bien, quand on n'a pas pu les empêcher de naître, de les dissiper, en niant avec assurance qu'elles puissent avoir le moindre fondement.

La logique du peuple devait tirer de cet éternel mensonge administratif une conséquence toute naturelle : Si la France produit toujours plus de blé qu'il ne lui en faut pour subsister, il devient impossible

qu'il y ait en France de famines. Les famines, quand il y en a, et il y en avait souvent, sont donc le produit, non pas d'un événement malheureux indépendant de la volonté humaine, mais bien d'une action voulüe, méchante ou mal conçue. Ce n'est pas la Providence qui fait les famines, c'est l'avidité des accapareurs ou la négligence du roi.

Quant à l'importance de l'excédent des récoltes sur la consommation, on variait beaucoup dans les évaluations. A une certaine époque, on avait parlé de deux ans de nourriture fournie par la récolte moyenne. C'était l'opinion générale au dix-septième siècle; mais l'optimisme allait quelquefois plus loin. On avait été jusqu'à soutenir que la récolte fournissait la subsistance de plus de trois années, et l'abbé Terray y fait allusion dans une circulaire du 28 septembre 1770, car, voulant être modéré dans ses appréciations, il exprimait cette opinion :

« Ne serait-il plus vrai, comme on le disait autrefois, qu'une bonne récolte donne pour deux ans de subsistance? »

On avait bien fait des essais de statistique administrative pour connaître la vérité, et l'on dressait tous les ans un *État des grains*, état établi sur les renseignements fournis par les subdélégués aux intendants des généralités. Les magistrats administratifs donnaient, au printemps, leur avis sur les apparences de la récolte et ils évaluaient, en automne, les quantités qu'elle avait produites.

Mais les statistiques, ou plutôt les recueils de renseignements que le gouvernement obtenait, consti-

tuaient des documents soustraits à la connaissance du public, et toujours dressés d'ailleurs à un point de vue administratif.

Ils avaient pour objet de permettre au gouvernement de veiller à ce qu'il considérait comme ses trois attributions principales : d'abord organiser, dans la mesure jugée nécessaire, l'exportation ou l'importation, ensuite répartir le produit de la récolte entre les provinces, enfin faire obstacle aux accaparements.

Tout était caché dans les préparatifs et l'exécution des actes administratifs concernant les blés, et les commis qui étaient employés dans ces affaires s'appelaient les *clercs du secret*.

Quant à la valeur des renseignements réunis, on ne peut douter qu'elle ne fût faible ; c'est ce dont il est facile de s'apercevoir à la lecture des documents accumulés pendant le cours du dix-huitième siècle. Les notions qu'on avait étaient générales, très imparfaites, et beaucoup moins sûres que celles que peuvent de nos jours se former, même sans statistiques, les grands négociants, qui font le commerce des marchandises *internationales*.

Arthur Young, qui était un esprit très observateur et très sagace, qui était fort renseigné et qui, dans ses voyages en France de 1787 à 1789, avait été mis en rapport avec tous les hommes influents de l'administration, Arthur Young décrit, avec beaucoup de détails, les difficultés à peu près insurmontables qu'il avait rencontrées pour établir une statistique vraie de la production agricole. C'était d'abord la diversité des mesures, mesures de surfaces, de con-

tenance ou de poids. « Elles diffèrent non seulement, dit-il, pour chaque province, mais pour chaque district, chaque ville presque, et cela aussi bien pour la terre que pour le blé. » C'était ensuite l'ignorance des paysans, « qui souvent ne connaissent pas leurs propres mesures ».

Ce n'est pas qu'on ne tînt beaucoup à faire des relevés et à en perfectionner la méthode. Les cahiers des États généraux sont pleins de demandes d'évaluations exactes. Il y a même une certaine naïveté dans l'assurance des rédacteurs de ces cahiers qui parlent de la facilité avec laquelle les recensements pourraient être exécutés. Voici ce qu'on lit dans le cahier d'Essonnes, près Corbeil : « Que, pour prévenir par la suite toutes les disettes publiques dans un royaume aussi fertile que celui-ci, il soit fait une loi générale pour connaître chaque année et dans chaque province ce à quoi peuvent se monter annuellement les récoltes en grains de toute espèce. Nous pensons que ce moyen serait *aussi simple que facile* à exécuter. »

La croyance invétérée dans la production excessive du sol français, qui s'était emparée depuis plusieurs siècles de tous les esprits et qui restait inébranlée à la fin du dix-huitième siècle, ne peut se comparer qu'à cette idée souvent émise de nos jours par certains réformateurs financiers que l'impôt n'est trop lourd que parce qu'il est mal réparti.

La récolte est toujours bonne, mais elle est quelquefois mal répartie, voilà ce que l'on disait il y a cent ans. La somme des ressources demandées par

l'État aux contribuables n'est pas exagérée, mais la charge en est mal répartie. Voilà ce qu'on dit aujourd'hui.

La question à résoudre était donc celle de la répartition de la récolte, répartition d'abord de province à province pour faire disparaître les inégalités naturelles dans les quantités et report d'une année à l'autre, d'une année d'abondance à une année de rareté pour égaliser les prix.

Le gouvernement ne voyait d'autre moyen d'opérer une bonne répartition que de diriger lui-même le commerce et le mouvement des grains. La fameuse société Malisset, fondée sous l'autorité du roi, a joué le rôle le plus extraordinaire, et, on peut le dire, le plus terrible, dans la question des grains pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a cru y voir un pacte de famine, dont le roi était l'âme et qui avait pour but de spéculer sur la misère publique en accaparant les blés afin de les vendre à des prix élevés aux malheureux affamés. La vérité a fini par se faire jour. On sait aujourd'hui qu'en faisant acheter dans un lieu, pour faire revendre dans un autre, on espérait arriver à égaliser les prix dans tout le pays.

Pour répartir les récoltes d'une année sur l'autre, afin de compenser une moins bonne récolte par une meilleure, ce n'était pas par des transports d'un marché sur l'autre qu'on opérait. On ralentissait ou on supprimait l'exportation ; on faisait des réserves. Les greniers d'abondance constituaient alors, comme sous le Joseph des Pharaons, le parangon de l'économie politique.

C'était pour arriver à régler dans les meilleures conditions possible la répartition des grains entre les provinces d'une part et entre les années d'autre part, qu'on était soucieux de bons recensements.

« Comme la France est exposée aux rigueurs de la famine, disent les cahiers de Meudon, il faut que tout cultivateur soit obligé d'enregistrer ses récoltes de toute espèce. »

Les recensements qu'on demande ont pour objet de préparer en quelque sorte le rationnement des consommateurs, comme dans une ville assiégée.

On n'a pu d'ailleurs constituer une bonne statistique des grains que lorsque la France a pu se donner l'unité administrative et l'unité de mesure. Nous ne connaissons l'état de nos récoltes avec une approximation, qui est devenue de plus en plus rapprochée de la vérité, qu'à partir de 1815. Arthur Young lui-même, qui est un critique si judicieux, a donné des chiffres qui sont loin d'être exacts et qu'on ne doit accueillir qu'avec beaucoup de réserve.

Le peuple aurait-il eu les mêmes entraînements, et l'on peut ajouter les mêmes fureurs, si on ne lui avait pas donné pendant des siècles les idées les plus fausses sur la statistique des blés? On peut le croire, mais on peut en douter aussi.

En tous cas, le mouvement qui s'est produit au dix-huitième siècle, parmi les hommes éclairés, en faveur de la liberté du commerce des grains, et que le génie de Turgot n'a pu faire aboutir, aurait été mieux préparé. Il aurait rencontré moins de préjugés, moins d'obstacles; il se serait heurté à moins d'intérêts en-

gagés et la France aurait pu admettre plus tôt comme une vérité, cette admirable conclusion des lettres écrites de Limoges, en 1770, par le grand économiste :

« Annoncer au peuple, dit Turgot, que la cherté qu'il éprouve est l'effet des manœuvres et non du dérangement des saisons, lui dire qu'il éprouve la cherté au milieu de l'abondance, c'est autoriser toutes les calomnies passées, présentes et futures, auxquelles il se porte assez facilement de lui-même et auxquelles bien des gens sont fort aises de l'exciter contre l'administration et les administrateurs de toutes classes..... Le peuple sait bien que le gouvernement n'est pas le maître des saisons, et il faut lui apprendre qu'il n'a pas le droit de violer la propriété des laboureurs et des marchands de grains. On est bien fort, même vis-à-vis de ce peuple, quand on peut lui dire : Ce que vous demandez est une injustice. »

Aujourd'hui la lumière est faite sur la production et la consommation du blé en France. Les statistiques de la récolte sont excellentes et on peut s'y fier. Elles ont appris non seulement aux législateurs, mais au pays lui-même, que la France est loin de pouvoir fournir tous les ans à plusieurs années de consommation. On sait que nous avons assez fréquemment besoin d'importer des grains. Tous les préjugés n'ont pas disparu, mais ils ont changé d'objet. Ils ne s'attachent plus au commerce intérieur, ni à l'exportation ; c'est dans la discussion des importations étrangères qu'ils se sont réfugiés. Le bas prix des blés fait plus peur que la cherté; la concurrence étrangère

et la libre importation sont devenues le thème des discours qui portaient, il y a cent ans, sur la liberté de la circulation et de l'exportation des grains. La statistique y peut-elle quelque chose? et lui est-il possible de fournir des éléments de discussion qui produisent la lumière et dissipent les préjugés? c'est ce que je voudrais rechercher pour finir, et je le ferai aussi brièvement que possible.

La France connaît la statistique de ses récoltes. Les belles publications du ministère de l'agriculture et du commerce sur les récoltes de 1815 à 1876 et celles qui se poursuivent tous les ans sur la récolte de l'année, sont entre les mains de tous ceux qui s'occupent de la question des céréales et ont fait la lumière la moins discutée sur ce fait d'abord que la France ne produit pas chaque année la quantité de grain nécessaire à sa consommation, mais qu'elle s'en éloigne peu, et sur celui-ci en outre que la consommation tend à augmenter plus rapidement que la production. On est généralement d'accord sur la nécessité d'une importation de grains étrangers de 6 à 8 millions d'hectolitres par an, ce qui représente un peu moins que 6 à 8 pour 100 des quantités récoltées en France.

La préoccupation universelle des cultivateurs porte sur l'effet que l'introduction des blés étrangers peut produire sur le prix de vente des blés nationaux.

La grande masse des producteurs français sait donc aujourd'hui, grâce aux connaissances répandues par les statistiques françaises, que la production française est généralement un peu au-dessous de la consommation, que cependant elle la balance quelquefois et que

même elle la surpasse de temps à autre. Il n'y a plus d'illusion sur cette sorte de production indéfinie, qui formait le fond de la croyance universelle d'autrefois. Mais cette illusion a passé la frontière. Au lieu de voir des réservoirs inépuisables de grains en France, c'est au dehors qu'on croit les apercevoir. Pour le peuple des campagnes, on a considéré successivement comme sans limites la production du blé en Russie, dans les États-Unis, dans les Indes anglaises et dans le Canada.

L'abondance supposée à l'intérieur faisait autrefois courir sus aux accapareurs, et on demandait à les combattre par la suppression de la liberté du commerce des grains à l'intérieur.

L'abondance supposée à l'extérieur fait aujourd'hui courir sus aux spéculateurs de l'Inde et de l'Amérique, et on demande à les combattre par la suppression de la iberté du commerce avec l'étranger, c'est-à-dire au moyen du système protecteur.

Pour combattre cette nouvelle forme de préjugé, c'est encore à la statistique qu'il faut que nous fassions appel; mais, cette fois, c'est à la statistique internationale. Le jour où nous aurions, en France, une publication dont l'exactitude serait indiscutable et indiscutée, qui compléterait par des chiffres établis à l'étranger le tableau des récoltes françaises, en y ajoutant le tableau des récoltes étrangères, on peut espérer que les grandes lois naturelles sur la formation des prix seraient enfin connues sinon de tous, du moins de la grande masse de nos concitoyens.

Est-il vrai que la France, comme cela est probable, ait une récolte de grains égale à la sixième partie

de la récolte du monde et que la consommation par tête de ses habitants soit supérieure à la moyenne de la consommation par tête du reste des hommes? Si telle était la vérité, on ne pourrait pas méconnaître l'action prépondérante de la récolte et de la consommation françaises sur le prix de cette portion flottante de la récolte du monde qui peut être appelée doublement flottante, car elle varie sans cesse — la quantité tantôt s'en élève et tantôt s'en abaisse — et elle est colportée sur les flots pour combler les vides dans toutes les parties de l'univers, où il s'en produit. C'est comme la récolte de la mer qui vient balancer sur nos côtes le déficit de la récolte de la terre.

Il y a eu des travaux importants sur cette question et on peut citer à la tête de ceux qui ont fait faire de grands progrès à cette branche de la statistique notre confrère M. de Broch. C'est en France qu'il a fait paraître, en janvier 1885, un travail du plus haut intérêt, sur la production des céréales et des pommes de terre en Europe, en Amérique et en Australie. La récolte du froment est comptée dans ce tableau pour 647 millions d'hectolitres produits dans des pays dont la population d'ensemble est de 383 millions d'habitants. La récolte française y est portée pour 105 millions d'hectolitres, c'est-à-dire pour un peu plus de 16 pour 100 de la totalité, tandis que la population de la France représente un peu moins de 10 pour 100 de la population des pays dont la production figure dans le même tableau.

D'un côté, on peut entrevoir que la production des céréales dans les pays hors d'Europe ne prend pas, par

rapport à leur population, des développements hors de proportion avec ce qui se passe en Europe, et d'un autre côté, on peut supposer que ce que j'ai appelé la récolte de la mer, c'est-à-dire les grains portés par les flottes du monde pour être débarqués dans les ports d'Europe où il y a le plus d'avantages à le faire, ne constitue qu'une fraction assez peu importante jusqu'à présent de la production européenne et qu'elle est destinée à suppléer bien plus aux déficits de certaines autres contrées qu'à ceux de la France.

Malheureusement, nous n'avons pas en France une connaissance assez précise des faits internationaux par rapport aux blés. C'est aux statisticiens qu'il appartient de faire plus de clarté sur ce sujet, et ils sont de taille à le faire.

Il est probable qu'une bonne statistique internationale des blés fera justice, un jour ou l'autre, des préjugés qui existent en France sur le commerce extérieur des céréales, comme les bonnes statistiques intérieures ont fait justice des préjugés qui existaient autrefois sur le commerce intérieur de ces mêmes denrées.

Je sais bien que la science ne redresse pas tous les esprits qu'elle éclaire, mais ce sentiment d'une impuissance relative n'a jamais arrêté l'ardeur des savants dans leur recherche de la vérité.

La statistique internationale ne guérira pas toutes les maladies de l'esprit humain, elle ne dissipera pas tous les préjugés sur les lois naturelles du commerce international, mais elle mettra de nouveaux moyens de persuasion entre les mains de ceux qui travaillent

à l'amélioration progressive des rapports des peuples entre eux. Si nous réussissons à rendre notre habitation commune, c'est-à-dire la terre habitée, plus accessible à nos recherches, nous aurons fait faire un pas de plus à la conquête de notre planète par l'humanité.

Les grands remueurs d'idées ont été, dans les siècles passés, les grands remueurs d'hommes.

Alexandre le Grand, César, les barbares, les croisés, Napoléon, ont agrandi le cercle des idées en créant des mêlées humaines et en précipitant les unes sur les autres des masses d'hommes armés.

Notre ambition n'a rien de commun avec celle de ces grands conquérants.

Nous ne sommes que de grands remueurs de chiffres, mais nous avons la prétention de remuer des idées en même temps que des chiffres.

Nos bataillons serrés de milliards, de millions, de milliers et de centaines, pénètrent partout, et partout ils rencontrent les bataillons de milliers et de centaines réunis par nos amis dans le reste du monde.

Il sort aussi des étincelles du choc de nos chiffres, et ces étincelles illuminent des esprits.

Nous élargissons le champ des idées humaines, sans y acquérir de la gloire. Notre consolation est de penser qu'on peut vivre sans gloire, et que la conquête de la vérité a plus échappé encore aux grands conquérants dont l'histoire a inscrit les noms dans ses fastes, qu'elle ne nous échappe à nous-mêmes.

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.



